Deya	**NOTICE DE POSE**	Référence	: NP-ASSM
		Indice	: J
		Application	: 06/12/07
		Mise à jour	: 15/12/17

BLOC PORTE SANS MONTANTS
pivots – asservissement séparé

PIVOTS

SOMMAIRE

SCHEMA DE PRINCIPE

INSTALLATION PORTE

INSTALLATION ASSERVISSEMENT DAS

TEST ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

FICHES TECHNIQUES

CERTIFIÉ PAR FCBA
NF
BLOCS PORTES INTERIEURS
CLASSEMENT FASTE

BLOCDAS D32WPT04 – Pivots Linteau GRL100 / HB
BLOCDAS D32WPT05 – Pivots Linteau Janus / HB
BLOCDAS D32WPT06 – Pivots Linteau GRL100 / HB
BLOCDAS D32WPT07 – Pivots Linteau Janus / HB

BLOCDAS D62WPT04 – Pivots Linteau GRL100 / HB
BLOCDAS D32WPT05 – Pivots Linteau Janus / HB

Hors certification **NF** :

Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, de réserve le droit de modifier ces contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.

BLOC PORTE SANS MONTANTS
pivots – asservissement séparé

I – SCHEMA DE PRINCIPE

Le schéma ci-dessous représente un bloc porte battant DAS à deux vantaux ainsi que ses principaux accessoires disponibles. La liste des composants de l'asservissement peut varier en fonction de la configuration considérée.

<u>Cas 2 :</u> avec pivot encastré dans la traverse

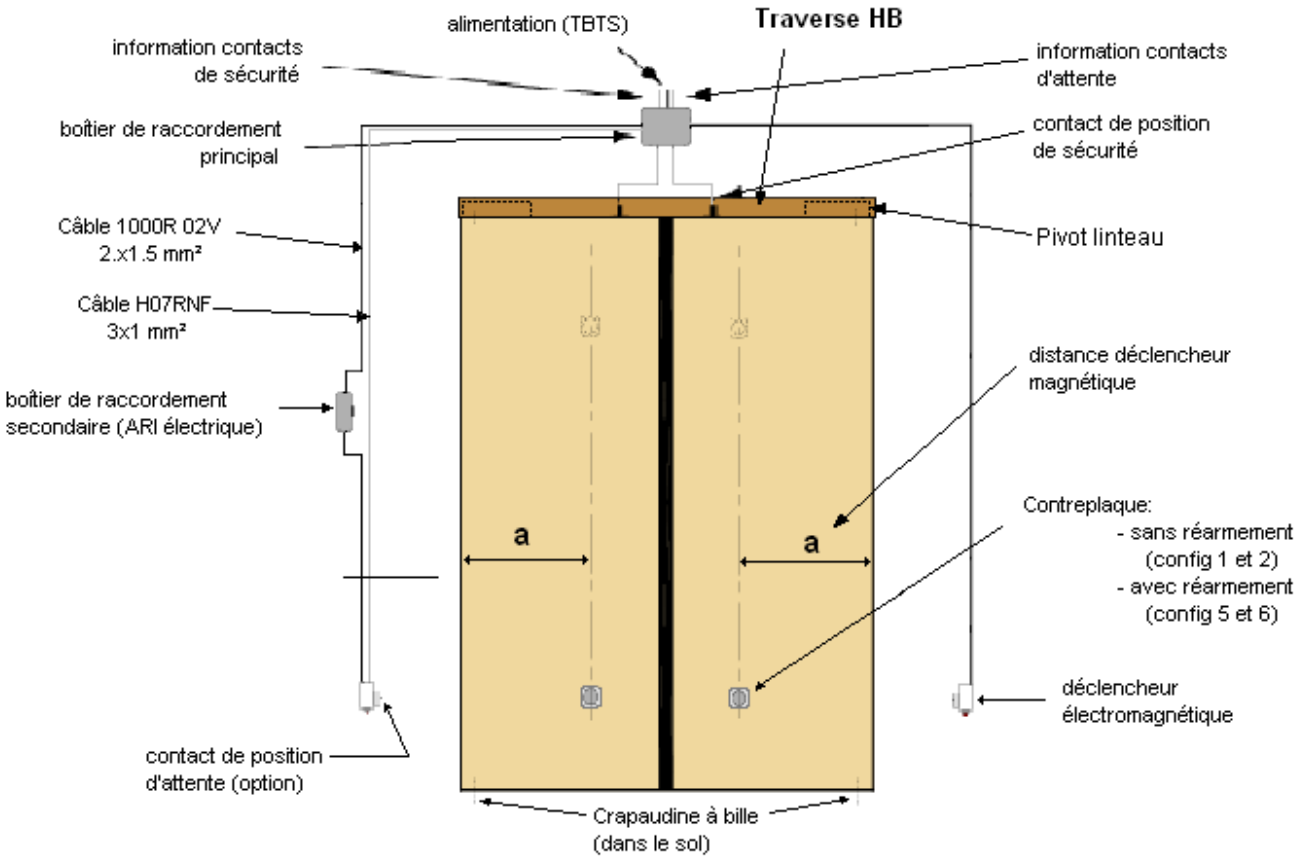

Configuration 1 et 2 - sans ARI (rupture)
Configuration 3 et 4 - ARI électrique (rupture)
Configuration 5 et 6 - ARI mécanique (émission)

Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, de réserve le droit de modifier ces contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.

BLOC PORTE SANS MONTANTS
pivots – asservissement séparé

II – INSTALLATION DE LA PORTE

Les différentes configurations de pose validées sont définies en annexe.

A – Traverse Bois

- Mise en œuvre

♦ Vérifier les dimensions de la traverse (Largeur – Hauteur).
♦ Mettre en place la traverse dans sa position finale entre les deux cloisons.
♦ Fixer la traverse aux cloisons avec les deux équerres.
♦ Voir notice d'installation : cas 1 :« bloc porte sans montants sur pivot de sol, réf : SMTPS »
cas 2 :« bloc porte sans montants sur pivot linteau, réf : SMTPL »

B – Vantail

- Engondage de l'ouvrant

¤ Disposer la porte non alignée par rapport à la traverse du dormant.
¤ Incliner la porte par rapport à la verticale et la monter sur la crapaudine encastrée dans le sol.
¤ Rabattre la porte en position verticale et fixer la bride de la penture haute de la porte sur l'axe du pivot monté sur l'huisserie.

- Réglage des jeux de fonctionnement

Jeu en hauteur : le jeu nominal à respecter est :
¤ en haut de la porte : 3 mm
¤ au seuil : 7 mm
¤ Régler par vis la position verticale du pivot de sol (cas 1)

Jeu latéraux : les jeux nominaux à respecter sont :
¤ Côté cloison : 6 mm
¤ battement : 48 mm

Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, de réserve le droit de modifier ces contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.

III- INSTALLATIONS ASSERVISSEMENT DAS

A – Consigne de mise en œuvre

Le bloc porte et ses équipements doivent être installés en respectant impérativement les règles d'installation définies dans la norme NF S 61-932 ou dans d'autres normes ou textes propres à ce type de matériel, à savoir en particulier :

- La surveillance des lignes de télécommande est obligatoire pour toute commande fonctionnant par émission de courant.
- Les lignes de télécommandes par émission de courant doivent être réalisés, soit en câble de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés, soit en câbles de la catégorie CR1, prévus pour les canalisations fixes.
- Les lignes de télécommandes par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégories C2 (au sens de la norme NF C 32-070) prévus pour les canalisations fixes.
- Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm² pour les câbles monoconducteurs et à 1 mm² pour les câbles multiconducteurs. S'ils sont accessibles au niveau d'accès ZERO, ils doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm².
- La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder **6m** ; leurs liaisons doivent être protégées mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK07 au sens de la norme NF EN 50102.
- Les blocs portes à fermeture automatique doivent être commandés et alimentés à partir de matériels conformes aux normes en vigueur.
- Les opérations d'exploitation, de maintenance et d'entretien périodique des blocs porte à fermeture automatique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur (norme NF S 61-933 en particulier)

B – Pose des déclencheurs électromagnétiques

Les distances (a) de pose des déclencheurs électromagnétiques sont indiquées pour information, elles pourront être ajustées au cas par cas pour notamment se rapprocher d'une valeur du tableau, voir chapitre V.

Trois types de déclencheurs électromagnétiques peuvent être utilisés :

- Recommandé : ventouses murales encastrées qui ne fonctionnent qu'en mode rupture avec une alimentation en 24 ou 48 VCC. Il est possible d'installer un bouton de commande de fermeture des portes, déporté par rapport aux ventouses qui se trouvent derrières les portes et qui sont donc inaccessible. Ce type de ventouses associé à un bouton de commande de fermeture permet d'avoir une dimension de passage optimale avec une fermeture des portes facile.
- Possible : ventouses murales (en applique)

Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, de réserve le droit de modifier ces contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.

- Déconseillé : ventouses au sol (antivandalisme)

- Le mode fonctionnement (émission ou rupture) et l'alimentation (24 ou 48 Vcc) sont indiqués sur le boîtier.
- Le raccordement électrique devra se faire conformément aux schémas ci-dessous avec du câble U1000R02V (2 x 1,5 mm²).
- Les câbles sont maintenus aux boîtiers par des presses étoupes Legrand (réf 980.12 ; 980.32).
- Les déclencheurs électromagnétiques sont équipés de presses étoupes Legrand (réf 980.12 ; 980.32).
- La mise en œuvre des déclencheurs électromagnétiques et des boîtiers de connexion devra se faire avec le bouton poussoir bas.

Largeur vantail	**430**	**530**	**630**	**730**	**830**	**930**	**1030**	**1130**	**1230**
Distance (a)	286	353	420	487	553	620	687	753	820

NOTA :

– Les vis de fixation des contreplaques des ventouses ne doivent pas dépasser les 2/3 de l'épaisseur de la porte.

Raccordement des svstèmes de fermetures

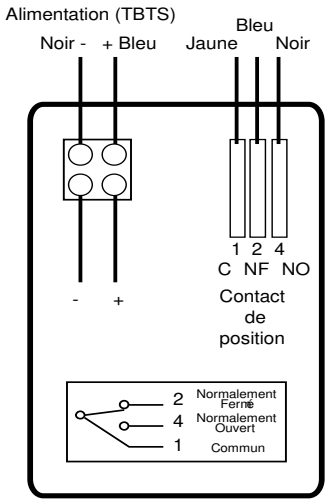

Schéma électrique du branchement ventouses

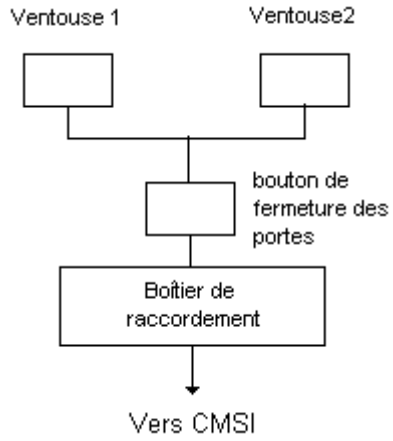

D – Pose des contacts de sécurité

Les contacts de sécurité sont placés sur la traverse haute à 400 mm du passage libre.

Dans les cas des cloisons maçonnées ou banchées, il doit être déposé un joint de silicone entre la gaine électrique (non fournie) et le carter pour améliorer l'étanchéité. Dans le cas de cloisons en plaques de plâtre, on peut éviter de mettre le carter s'il est déposé du silicone au niveau des soudures du contact de sécurité.

Schéma électrique de raccordement des contacts de position à vide

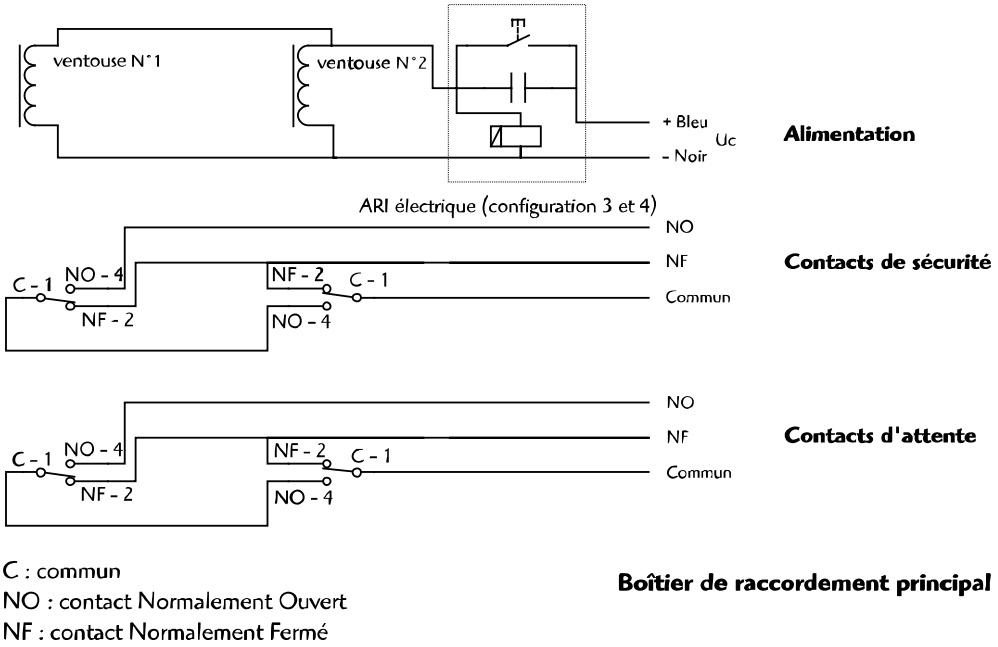

C : commun
NO : contact Normalement Ouvert
NF : contact Normalement Fermé

Boîtier de raccordement principal

G – Raccordement principal

Les raccordements entre le blocporte et le CMSI se font par l'intermédiaire d'un boitier de raccordement principal présent dans la liste ci-dessous :

Sans ARI :

Legrand 0 920-21

Câblage :

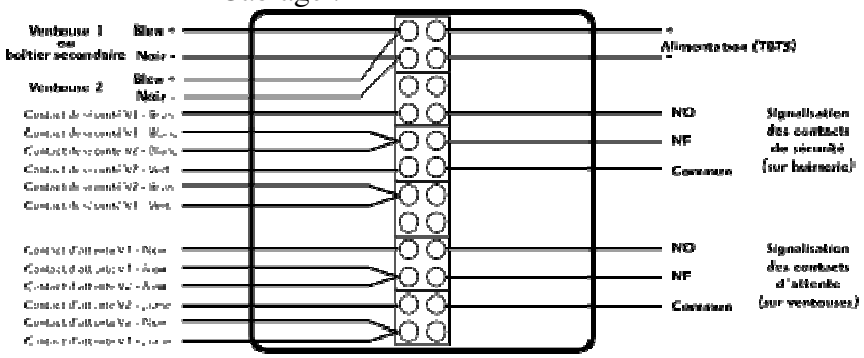

Mécalectro CR02.02

Câblage (voir notice fournisseur)

Mécalectro BR02.04

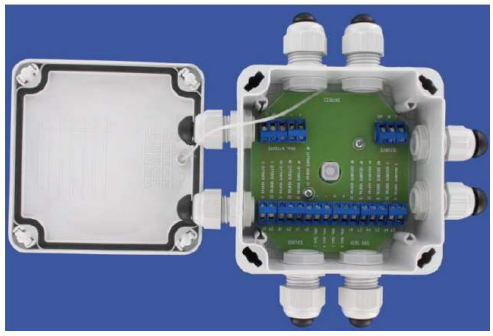

Câblage (voir notice fournisseur)

Sevax SN312505

Câblage (voir notice fournisseur)

BLOC PORTE SANS MONTANTS
pivots – asservissement séparé

Avec ARI :

Mécalectro BR02.03

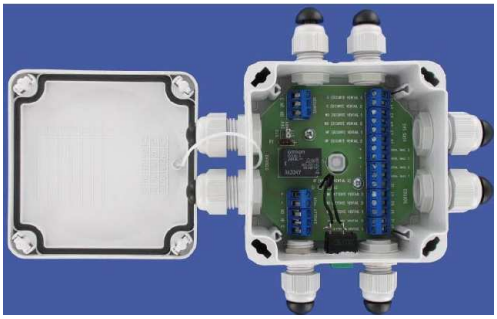

Câblage (voir notice fournisseur)

Sevax SN312505 + interrupteur SN312564

Câblage (voir notice fournisseur)

Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, de réserve le droit de modifier ces contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.

IV– TEST ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Contrôle

Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble de l'installation

Simuler une détection incendie par l'intermédiaire du CMSI et vérifier le bon fonctionnement du produit installé

Vérifier que :

- La puissance consommée par le dispositif doit être inférieure à 3.5 Watts pour une tension de 24 ou 48 Volts.
- La commande manuelle permettant de faire céder les ventouses (mode rupture) doit être obtenue, sous l'application d'un couple compris entre 40 Nm et 120 Nm.
- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau 1 :

Largeur recommandée pour la porte (mm)	**Moment de fermeture**			
	Entre 0 et 4 °		Entre 88 et 92°	Autres angles
	N.m	*N.m*	*N.m*	*N.m*
< 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8
1251 à 1400	54	< 87	18	11
1401 à 1600	87	< 140	29	18

Tableau 1 : *Moment de fermeture des DAS*

- Lorsque la porte est à simple action avec ou sans blocage par verrouillage en position de sécurité, et d'un modèle prévu pour continuer à servir d'issue après fermeture, le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau 2

Largeur du vantail (mm)	Couple max d'ouverture
< 950	51 N.m
951 à 1100	66 N.m
1101 à 1250	88 N.m
1251 à 1400	139 N.m
1401 à 1600	220 N.m

Tableau 2 : Moment *d'ouverture des DAS*

Après déclenchement ou après ouverture, la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de l'ordre de télécommande ou du déclenchement de l'auto-commande et que quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. (Exemple : si l'angle d'ouverture de la porte est de 150° alors le temps de fermeture doit être compris entre 15 s et 30 s).

Pas d'entretien particulier. Un contrôle devra être effectué tous les 6 mois afin de déceler toute anomalie pouvant être intervenue pendant l'utilisation. Un graissage régulier des organes de rotation doit être effectué. La maintenance doit être assurée au minimum conformément à la norme NF S 61-933.

Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, de réserve le droit de modifier ces contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.